

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ALCOOLISME VIOLENT

Par Regors Postée le 06/12/2018 12:51

J'heberge une personne qui boit de la bière forte et s'en prend à son frère aux meubles de mon appartement et ceci tout les jours. Que dois faire car je n'en peux plus ?

Mise en ligne le 07/12/2018

Bonjour,

Vous hébergez une personne qui consomme de l'alcool et dont le comportement violent devient très problématique pour vous. Nous comprenons bien que cette situation soit difficile pour vous et que vous souhaiteriez ne plus la subir. Nous disposons de peu d'éléments sur votre situation, pour autant nous allons essayer de vous répondre au mieux. Il serait peut-être souhaitable que vous tentiez de poser des limites avec cette personne dans des moments où le dialogue est possible, par exemple lorsqu'elle est sobre. Ceci dans le but de lui rappeler qu'elle est hébergée sous votre toit et qu'elle ne peut se permettre d'agir avec violence, car cela vous est intolérable. Si malgré cela, la situation ne s'améliore pas, une possibilité serait de lui demander de quitter votre logement si elle n'est pas en mesure de respecter votre souhait. En outre, si vous vous sentez menacé, sachez que vous avez la possibilité de faire appel à la police car il est important de préserver votre intégrité. Si cela vous paraît compliqué à mettre en œuvre, sachez que vous pouvez être conseillé par des professionnels des dépendances (médecin, psychologue, travailleurs sociaux) qui reçoivent l'entourage des personnes dépendantes dans des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en addictologie (CSAPA). Ces services proposent des consultations confidentielles et gratuites. Vous pourrez y trouver des conseils afin de vous positionner au mieux et faire face à cette situation. Nous vous transmettons un lien en bas de page où vous trouverez les coordonnées d'un CSAPA à Montélimar. Enfin, il est également possible de contacter nos écoutants au 0980 980 930 (appel anonyme et gratuit) tous les jours de 8h à 2h ou notre service chat via notre site internet, 7j/7 de 14h à minuit. Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

SERVICE D'ADDICTOLOGIE DU C.H DE MONTÉLIMAR

Centre hospitalier
Quartier Beausseret - BP - 249
26216 MONTELIMAR

Tél : 04 75 53 41 46

Site web : www.ch-montelimar.fr

Accueil du public : Consultations externes du lundi au samedi de 8h à 18h - du samedi de 9h à 12h au 04 75 53 41 46

Secrétariat : Unité d'addictologie - 04 75 53 41 46 du lundi au vendredi : 8h à 16h (répondeur) ELSA 04 75 53 43 61 du lundi au vendredi de 9h à 16h30 (répondeur)

Voir la fiche détaillée